



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Enquête fédérale sur la transformation du bois

Description

L'enquête fédérale sur la transformation du bois est une enquête exhaustive réalisée auprès de toutes les scieries de Suisse. Elle porte sur l'exercice comptable de l'année. Elle recense le débit annuel de bois rond en m³ dans les scieries. Les chiffres concernant le bois de sciage et les restes de bois sont établis sur la base des estimations des responsables des scieries. La proportion des restes de bois utilisés comme bois de feu (dans l'entreprise ou par des tiers), comme matière première pour l'industrie du papier, de la cellulose ou pour les dallages est également déterminée sur la base d'estimations.

Disponible depuis: 1951

Caractères relevés:

- Débit annuel de bois rond en m³ par assortiments : Epicéa / sapin, autres conifères, hêtre, autres feuillus
- Rendement estimé du bois rond en %
- Estimation de la valorisation des restes de bois dans les scieries en %

Caractères calculés :

- Sciages en m³
- Volumes des sous-produits en m³

Méthodologie

Périodicité: Enquête exhaustive environ tous les cinq ans, par échantillonnage puis partielle les autres années

- Enquêtes exhaustives auprès de quelque 400 scieries pour les données 2002, 2007, 2012, 2017, 2022
- Enquêtes par échantillonnage pour les années 2008-2011, 2013-2016 et 2018-2021.
- Enquêtes partielle à partir de 2018 (96,2% du débit de bois rond ont été relevés de manière exhaustive)

Degré de régionalisation: Zones forestières, cantons (seulement en cas d'enquête exhaustive)

Période de référence: Année civile

Qualité des données statistiques: Bonne qualité des données sur le débit annuel de bois rond dans les scieries. Rendement du bois rond et valorisation des restes de bois selon les estimations des responsables des scieries

Politique de révision

Des révisions méthodologiques visant à améliorer la qualité et la précision des enquêtes par échantillonnage et des estimations sont appliquées environ tous les 10 ans.

Bases légales

- Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF) et ordonnances y relatives
- Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1)
- Loi fédérale du 19 juin 1992 sur la protection des données (LPD)
- Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020-2023

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS) sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)
Alessandro Rossi

+41 58 481 29 16
alessandro.rossi@bfs.admin.ch
